

Observation sur la graphie des mots polynésiens

En ce qui concerne les mots tahitiens, la graphie préconisée respecte celle de l'Académie tahitienne. S'agissant des autres langues polynésiennes, il a été fait référence aux ouvrages les plus récents.

Afin que les mots polynésiens ne soient pas assimilés aux mots français, la règle de l'élision ne s'applique pas. Exemple : on n'écrira pas l'*ari'i* mais le *ari'i*, ou encore pas l'*'uru* mais le *'uru*...